

Le PTP est positif pour l'agriculture des États-Unis; il doit être ratifié cette année

Les 12 pays du Partenariat transpacifique (PTP) en sont à divers stades du processus de ratification, mais les États-Unis « traînent de la patte », a indiqué le représentant pour le commerce des États-Unis, Michael Froman, à la réunion du National Council of Farmer Cooperatives tenue à Washington le 14 juin.

M. Froman a reconnu qu'il « prêchait à des convertis » puisque la grande majorité des industries agricoles américaines ont déjà approuvé le PTP et ont fourni un solide appui pour l'adoption de l'accord. L'Amerian Farm Bureau estime que l'adoption de l'accord augmenterait les recettes agricoles de 4,4 milliards de dollars. Le National Pork Producer Council croit que les États-Unis ne peuvent se permettre de tourner le dos à la région du monde connaissant la croissance la plus rapide, d'autant plus que cela constituerait une erreur économique et géopolitique.

De nombreux intervenants agricoles des États-Unis partagent cette opinion, y compris la National Milk Producers Federation. Néanmoins, M. Froman a pris le temps de rappeler à l'auditoire ce qui était en jeu pour eux dans le PTP.

Le Japon était le 3^e plus important marché d'exportation des États-Unis en 2015, et les tarifs peuvent être aussi élevés que 32 %. L'accord du PTP éliminera les droits de douane pour les catégories clés de fromage, qui vont jusqu'à 40 %. Et alors que le Japon avait auparavant exclu le riz de tous ses accords commerciaux antérieurs, les États-Unis ont réussi à obtenir un accès important à un nouveau marché pour la vente de riz au Japon. De plus, le Japon s'est engagé à améliorer la manière dont il gère ses contingents tarifaires

(CT) pour s'assurer qu'ils soient remplis. Cela s'ajoutera à ce qui est déjà un marché d'exportation de 278 millions de dollars pour le riz des États-Unis.

- Par ailleurs, le Vietnam éliminera ses tarifs de 40 % sur le poulet et de 30 % sur les canneberges.
- Quant aux produits laitiers, les États-Unis ont non seulement obtenu un accès élargi au Japon, mais aussi au Canada, ce que les États-Unis n'avaient pas réussi à obtenir avec l'Accord de libre-échange canadien, et avant cela avec l'ALÉNA, a mentionné M. Froman.
- De son côté, l'Australie a déjà un ALE avec le Japon, qui fournit aux exportateurs de bœuf australiens un accès supérieur au Japon puisque les droits du Japon pour le bœuf australien ont chuté à 30,5 % pour le bœuf frais ou réfrigéré, et à 27,5 % pour le bœuf surgelé. Ces tarifs douaniers continueront de diminuer jusqu'à 19,5 %, alors que le bœuf américain est présentement assujetti à un tarif de 38,5 %. « Nous allons perdre des parts de marché », a ajouté le représentant pour le commerce des États-Unis, citant la National Cattlemen's Beef Association, qui estime une perte de parts de marché équivalente à 122 millions de dollars annuellement en exportations au profit de l'Australie.

« Le tarif agricole moyen du Japon est de 19 %. Celui du Vietnam est de 16 %. Certains pays du PTP imposent des tarifs sur les produits alimentaires et agricoles allant jusqu'à 300 %. Ces tarifs seront soit éliminés complètement ou réduits considérablement dans les secteurs prioritaires pour les États-Unis », a affirmé le représentant pour le commerce des États-Unis.

Le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, Tom Vilsack, estime que chaque dollar d'exportation agricole stimule un autre 1,27 \$ en activité commerciale ailleurs dans l'économie américaine. Ainsi, tout retard ou toute absence de ratification du PTP aura des conséquences pour le secteur agricole et toute l'économie du pays.

L'International Trade Commission des États-Unis estime que les exportations agricoles des États-Unis atteindraient 11,1 milliards de dollars supplémentaires en 2032 (dans le cas d'une ratification du PTP) et que les extrants agricoles des États-Unis seraient de 10 milliards de dollars plus élevés. Les autres parties de l'accord, qu'ils soient avec la Chine ou l'UE, ne vont ni abandonner ni attendre sans rien faire pendant que les États-Unis retardent la ratification ou restent à ne rien faire, a souligné le représentant pour le commerce des États-Unis.

« Si le PTP n'est pas ratifié cette année, on ne sait pas exactement quand il pourrait l'être. Et plutôt que de voir de nouvelles occasions s'ouvrir devant vous, vous pourriez voir s'effacer certains des gains les plus âprement obtenus à l'échelle internationale au cours des dernières années », a prévenu M. Froman.

Les parlementaires appuient les accords plurilatéraux, et de nouveaux enjeux commerciaux surgissent

Environ 400 parlementaires spécialisés en commerce international se sont réunis à Genève les 13 et 14 juin pour discuter de l'avenir des négociations à l'OMC. Les parlementaires ont saisi l'occasion pour rappeler

aux Membres qu'ils sont en fait ceux qui ratifient ultimement les accords commerciaux et ont pressé les Membres de l'OMC de mettre en œuvre les décisions ministérielles prises à Bali et à Nairobi. Ces dernières incluent la ratification et l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges, l'élimination des subventions à l'exportation et la création de nouvelles occasions d'exportation pour les fournisseurs de services des pays moins avancés.

Le groupe a aussi approuvé les accords commerciaux plurilatéraux, régionaux et bilatéraux, qui sont, selon eux, « motivés par le désir des participants de libéraliser davantage et d'aborder les règles et les disciplines commerciales dans les domaines de politiques qui ne sont pas suffisamment abordés à l'OMC et, dans une certaine mesure, par l'absence de progrès durant le cycle de Doha ». Ces accords non multilatéraux présentent un double avantage puisque, selon le groupe :

- a) Ils peuvent stimuler le commerce entre les participants, particulièrement en obtenant la libéralisation et la mise à niveau des règles et des disciplines dans les domaines de politiques abordés de manière moins exhaustive à l'OMC.
- b) Ils peuvent soutenir le système multilatéral, pourvu que de tels accords soient ouverts, transparents et compatibles avec l'OMC, fondés sur des règles partagées et qu'ils créent les conditions pour d'éventuelles discussions à l'OMC.

Le groupe a cependant souligné que ces accords ne devaient pas nuire au rôle des accords multilatéraux dans le commerce international.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254









